



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU



BROYE SOURCE DE VIE

Saint-Aubin, Vully-les-lacs, le 12 septembre 2022 – **Communiqué de presse**

Les travaux de revitalisation de la Petite Glâne démarrent sur un premier secteur du cours d'eau

Un tronçon de la Petite Glâne de 6,8 km va être revitalisé d'ici 2026. La première étape des travaux a débuté sur le territoire des communes de Saint-Aubin et Vully-les-Lacs. Le projet permettra de redonner au cours d'eau un espace suffisant pour garantir ses fonctions naturelles, favoriser la biodiversité et assurer la protection contre les crues.

Le projet de revitalisation de la Petite Glâne s'étend sur 6,8 km sur les communes de Vallon (FR), Missy (VD), Saint-Aubin (FR) et Vully-les-Lacs (VD). Il a pour objectifs de restaurer la Petite Glâne, fortement canalisée, au plus proche de l'état naturel, de favoriser le développement d'une faune et d'une flore diversifiée et d'améliorer la qualité paysagère. Après la réalisation des coupes forestières et des travaux d'élargissement du cours d'eau, environ 30'000 arbustes et 100 arbres majeurs de 37 espèces indigènes seront plantés. 200 microstructures pour la faune seront également créées le long des rives. Les travaux garantiront par ailleurs la protection durable des infrastructures et des biens en prévenant les inondations sur des surfaces cultivées. Ils offriront des espaces de détente à la population qui pourra profiter de points d'observation de la nature.

Début des travaux pour la première étape

La première étape des travaux a démarré le 12 septembre 2022. Un tronçon de quelque 2,9 km sera revitalisé et aménagé sur le territoire des communes de Saint-Aubin et Vully-les-Lacs. Les travaux dureront une année. L'ensemble du projet est subventionné par la Confédération (80%), l'Etat de Fribourg (5% pour les mesures sur les communes de Saint-Aubin et Vallon) et le canton de Vaud (15% pour les communes de Vully-les-Lacs et Missy). L'Association intercommunale pour la revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG), maître de l'ouvrage, prendra en charge le coût restant. Grâce à la recherche de fonds fructueuse de l'association « Broye Source de Vie », l'AIRPG sera soutenue par des contributions financières, notamment d'associations et de fondations de protection de l'environnement et de la nature, dont la MAVVA – Fondation pour la nature, sponsor principal.

La planification prévoit une seconde étape de revitalisation en 2023 en aval de Vully-les-Lacs (1,7 km) et une troisième dès 2024 en amont de Missy et Vallon (2,2 km). Le coût total du projet est estimé à 21,5 millions de francs.

Un secteur prioritaire

Dans le cadre de leur planification des revitalisations des cours d'eau, le Service de l'environnement du canton de Fribourg (SEn) et la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) ont défini ce secteur de la Petite Glâne comme prioritaire. Ils remercient chaleureusement l'AIRPG pour le pilotage de ce projet ainsi que l'Office fédéral de l'environnement et l'association « Broye Source de Vie » pour leur engagement décisif pour la réalisation du projet.

Une réponse au changement climatique

Les cours d'eau et les zones humides sont des milieux particulièrement sensibles et impactés par les changements climatiques. Les mesures d'aménagement et de revitalisation de cours d'eau permettent de renforcer les capacités d'adaptation et de résilience de ces écosystèmes. Elles contribuent non seulement à restaurer le cours d'eau proche de l'état naturel, à mieux absorber les crues, à pallier



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU



BROYE 
SOURCE DE VIE

l'augmentation de la température de l'eau, à renforcer l'infrastructure écologique mais aussi à diversifier le paysage, à créer des îlots de fraîcheur et des endroits de détente pour la population

Contacts

Didier Schouwey, président de l'AIRPG, vice-syndic de St-Aubin, 079 735 53 52

Alexandre Fahrni, chef de la section lacs et cours d'eau, Service de l'environnement du canton de Fribourg, 079 320 61 52

Olivier Stauffer, chef de la section Renaturation à la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud, 079 941 07 17

Audrey Friedli, présidente de l'Association Broye Source de Vie, 079 694 64 03